DOMOTIQUE ET CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

RÉF. IT03

Cette formation s'appuie sur une veille technologique permanente et apporte aux professionnels de terrain des repères actualisés selon l'évolution du marché en domotique afin qu'ils puissent proposer des solutions domotiques adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap.

Equipe pluridisciplinaire	Inter Intra : devis sur demande Programme IT03B
Dates et inscriptions sur https://swll.to/FHkncn	Minimum 6 - Maximum 12
22 heures : 3 jours consécutifs	Tarif adhérent : 1 028 €
ANFE, Paris 13	Tarif non-adhérent : 1 112 €

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Utiliser des connaissances actualisées en domotique dans le cadre de l'adaptation du lieu de vie
- Programmer les principales téléthèses du marché
- Élaborer un cahier des charges « domotique » pour le lieu de vie.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apport théorique, vidéos, échanges
- Travaux pratiques et études de cas
- Démonstrations et essais de matériels
- Références bibliographiques et support pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par des questionnaires informatisés avant et après la formation.
- Étude de cas.
- Évaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

CONTENU

- Introduction à la domotique
- Présentation des systèmes domotiques
- Présentation des téléthèses les plus répandues sur le marché français
- Présentation des téléphones infrarouges les plus répandus sur le marché français
- Présentation des autres matériels de domotique
- Exercices de programmation des téléthèses en deux groupes supervisés par les formateurs
- Démarche d'évaluation, de conseil en domotique et de financement
- Temps d'échanges et de questions
- Étude de cas

FORMATEURS

Jonathan DELAUNAY, Conseiller en Aides Techniques

Samuel POUPLIN, Ergothérapeute sur la Plateforme Nouvelles Technologies de l'hôpital Raymond Poincaré et Chercheur.

Délai d'accès, accessibilité :

Informations pratiques : Chaque participant doit déposer une étude de cas sous format numérique sur la plateforme de formation ANFE avant le début de la formation : étude des besoins de compensation d'une personne en situation de handicap avec, dans la mesure du possible, photos et croquis.